

le bulletin

Sacieres- st- Martin

Novembre 2019

N° 73

Le mot du Maire

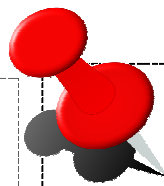
Etant en période électorale, la loi ne m'autorise pas à parler des travaux du conseil municipal, ni des projets.

Notre secrétaire, Cassandre, pour des raisons tout à fait légitimes a souhaité quitter la mairie de Sacieres pour celle de Mouhet; nous la remercions pour tout le travail qu'elle a effectué dans notre commune et lui souhaitons une belle réussite dans sa nouvelle affectation.

Nous souhaitons la bienvenue à Sonia, sa remplaçante, qui arrive de la mairie de Luzeret et qui n'est pas inconnue dans la commune

Th BERNARD

Dernier bulletin avant les prochaines élections municipales .



Celui qui vit sans folie n'est pas si sage qu'il le croit.
Proverbe chinois

Les Fêtes de Noël

Citations :

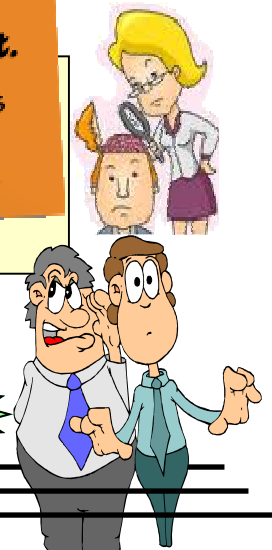
« Ce qu'il y a parfois de beau avec l'automne, c'est lorsque le matin se lève après une semaine de pluie, de vent et brouillard et que tout l'espace, brutalement, semble se gorger de soleil »

Victor-Lévy BEAULIEU

**DATES
Importantes**

Mardi 3 décembre : Auberge Espagnole SDF Sacieres
Mercredi 11 décembre : Noël Enfants salle des fêtes de Sacieres
Samedi 23 novembre : Entretien d'automne à Chéniers
Samedi 4 janvier : Galette des rois à Chéniers
Samedi 11 janvier : repas de l'amitié SDF Sacieres

Et si on y allait !





NOUVEAU

Un immense soulagement pour notre association qui se trouvait en sommeil depuis 2017, suite au décès de sa présidente, grâce à la volonté et l'engagement de 7 bénévoles, issus des deux communes, un nouveau conseil d'administration a été constitué pendant l'été 2019.

MMES BARITAUD A.M - LAMOUREUX B
AXISA N- RUIZ M - SALON M.
MM LALEVEE L - SALON J

Depuis la reprise l'équipe a concentré toute son énergie pour redynamiser le maintien à domicile, mission essentielle, prochainement les bénévoles rencontreront les 16 bénéficiaires aidés par 4 salariées.

Cette nouvelle équipe, très à l'écoute, n'hésitez pas à la rencontrer et faire connaître vos attentes. Votre participation sera un atout bénéfique pour développer des activités qui permettront à tous, jeunes et moins jeunes de maintenir une vie agréable dans notre campagne et éviter ainsi l'isolement de nos anciens.

Pour toute information contacter
M SALON Jacques 06 72 69 72 21



Infos sophrologie

Des séances de **sophrologie** (pratiques de relaxation et de bien-être visant à mieux gérer ses émotions, son stress, sa concentration, à développer le positif, à améliorer son sommeil.....) sont proposées par

Johanna MELINAND, sophrologue, résidente de la commune,

sous la responsabilité du **comité des fêtes de Chéniers**.

Infos pratiques :

Les prochaines séances auront lieu

© les mardis 7 Novembre, 21 Novembre, 5 Décembre, 19 Décembre, 9 janvier 2020, 23 janvier, 6 février, 20 Février, de
18h30 à 19h30,

© au premier étage de salle des fêtes de **Chéniers**,

© Prix ; 10€ à l'inscription, ensuite toutes les séances sont gratuites, assurées bénévolement par Johanna,

© ces séances sont ouvertes à **toutes et tous** .

Contacts : Johanna MELINAND : 07 60 37 58 34

Danielle AXISA (présidente du CF de Chéniers) : 02 54 47 57 95.



Journée Citoyenne

Entretien d'automne
Samedi 23 novembre 20019 des 14h30
Nous vous attendons nombreux et joyeux autour du lavoir de Chéniers . Pour tous les courageux, une collation sera servie à la fin des travaux .

Noël

Le Noël des enfants de la commune de Sacierges se déroulera cette année dans la salle des fêtes de Sacierges , le mercredi 11 décembre à 16H . Dans l'attente de la visite du Père Noël un goûter sera servi à toutes les personnes présentes. Les enfants concernés recevront une invitation par le comité des fêtes de Sacierges . Toutes les personnes qui désirent se joindre à ce moment de convivialité sont les bienvenues .



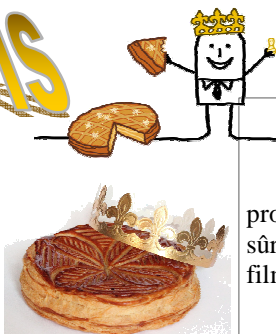
Repas de l'amitié



Le Maire et son conseil invitent tous les administrés de plus de 60 ans à un repas dansant, et leur donnent rendez-vous à la salle des fêtes de Sacierges le 11 janvier à 12 H . Une invitation personnelle vous parviendra et les réponses qui nous seront données nous permettront d'organiser votre accueil dans les meilleures conditions .

Galette des rois

**Samedi 4 janvier
2020
À 20H 30**



Tous les ans, le C F de Chéniers invite les habitants du village au partage de la galette des rois . Cette année ce sera le samedi 4 janvier à 20 H . Nous en profiterons pour nous souhaiter une bonne année . Bien sûr, cette dégustation sera précédée du visionnage d'un film qui relatera les différentes activités du C F en 2019

Auberge Espagnole

Le comité des fêtes de Sacierges organise une soirée type « auberge espagnole » le mardi 3 décembre à partir de 19 H à la salle des fêtes de Sacierges . Venez avec vos plats, boissons et couverts pour un moment festif. A cette occasion, vous pouvez soumettre vos idées de manifestations à venir et rencontrer d'autres habitants motivés pour faire vivre notre village . Faute de membres actifs, le C F n'est plus en mesure de remplir ses fonctions tout au long de l'année, nous avons besoin de vous .

Le C F de Sacierges a décidé de recréer un nouveau bureau courant février 2020, pour ce faire le bureau actuel sera dissout fin janvier . Toutes les personnes désirant faire partie de ce nouveau bureau doivent contacter Pierre RENVOISE .
Tel : 02 54 25 69 43



Repas fosse de L'EFFE



Non , il n'a pas plu ce jour début Septembre!! Tout le monde (environ 80 personnes) a passé une belle soirée. Tout le monde ou presque! Car les frelons s'étaient aussi invités !!
 Merci à tous les participants, leur présence prouve que village vit encore .

« Adoptez deux poules ! »

« Mes déchets pour des Oeufs »

Le concours de la plus belle photo des poules a récompensé les participants : Familles BASSET, DAVIET-LAMOUREUX ET DEMOUSSEAUX .Les 4 poules données en récompenses de la race (coucou) ont été offertes par (SYMCTOM)
 A tous meilleurs œufs 2020



TELETHON



Vente de brioches au bénéfice du Téléthon réalisée courant novembre par certains bénévoles dans la commune ,le CF les remercie . On ajoute que Julie BARITAUD met en vente à la bibliothèque des calendriers de l'Avent confectionnés par elle ,au profit du téléthon .Vous pouvez en commander à la bibliothèque pour le prix de 10€ Elle met aussi en vente divers articles de Noël, toujours au profit du téléthon le dimanche 1 décembre .
 Bravo Julie et merci .

site internet

Vous pouvez dès à présent aller surfer sur le site de la Mairie :
WWW. mairie-sacieres.com

Vous y trouverez toutes les activités présentes dans votre commune . Beaucoup d'informations venant de votre Mairie et de certains habitants quand ils le désirent .
 Le bulletin municipal sera lui-même en ligne . Si vous voulez faire passer des messages via le site, merci de contacter la mairie .

Collecte poubelles des jours fériés 2019
 Pâques 2/4 jeudi 5 ;
 fête du travail 01/5 jeudi 3 ,
 Victoire 1945 8/5 jeudi 10 ;
 Ascension 10/5 jeudi 10 ;
 Pentecôte 21/5 Jeudi 24 ;
 L'Assomption 15/08 Jeudi 16 ;
 Toussaint 01/11 mercredi 31 ;
 Noël 25/12 jeudi 27 .

A NOTER

BIBLIOTHEQUE DE Sacieres
 Ouverte tous les dimanches matins de :
11h à 12h
 Et mercredi de **17 H à 19 H**
 Accessible gratuitement à tous
 Adresse : Chéniers



HORAIRES
 La Mairie sera ouverte au public
Mardi : 8 H30 à 12H30 13H30 à 17H30
Mercredi: 13H30 à 17H
Vendredi : 8H30 à 12H30 13H 30 à 17H30

Numéros d'URGENCES
 SAMU 36 LE 15
 Secours Urgences le
 le 15 , le 18, le 112
 Gendarmerie le 17



Si vous n'avez pas reçu le bulletin chez vous demandez le à la Mairie , merci

Rédaction : Agnès RENVOISE
 :Guy AXISA

Mot de Mr Guy AXISA , premier adjoint

Me voilà en fin de mandat .En effet comme je l'avais annoncé, je ne me représenterai pas aux prochaines élections municipales .

Au sein du conseil municipal pendant 3 mandats, et atteignant l'âge canonique de 71 ans , il est grand temps pour moi de laisser la place aux plus jeunes, la commune ayant besoin de nouvelles compétences . J'ai ,durant mon séjour à la mairie, réalisé pas mal de choses pour ma commune et donné beaucoup de temps , je pense à la bibliothèque, à la rénovation du lavoir de Chéniers et son jardin, au lavoir de la Minière et son espace Pierre BOST , à la création des chemins de randonnée (les mines de fer de Chéniers, grande rando de Sacierges), au fleurissement de la commune, à la création du bulletin, du site Internet de la commune et j'ai essayé d'apporter du mieux vivre dans la commune ,tout cela avec l'accord et l'appui du Maire (Thiery BERNARD), malgré les remarques de certains au conseil municipal . Beaucoup de choses n'ont pu se réaliser qu'avec l'aide de certaines personnes ; Pascal BARITAUD , Catherine FONTE, Robert JOUANNIN ,Xavier DUBRAC , Yves BRETIN , Cassandre BAUDRY que je remercie .

Bien entendu il y a eu des échecs, je pense à la Puychallerie !!!!

À la chapelle de Chéniers et une multitude d'autres projets non réalisés .Qui avec le temps, se réaliseront peut - être .

Je suis sûr que dans le prochain conseil, d'autres prendront la relève avec succès, comme je l'avais prise de Guy AUTHIAT .

Je quitte le conseil mais je reste habitant de la commune et resterai vigilant quant au devenir de Chéniers .

Merci à toutes celles et ceux qui m'ont fait confiance en m'accordant leurs votes pour ces 3 mandats .

Départ secrétaire

Voilà presque 5 ans que je suis embauchée à la mairie de Sacierges où j'ai été heureuse de connaître les administrés.

N'ayant pu trouver une maison sur Sacierges, j'ai emménagé à Mouhet.

Une opportunité s'est offerte à moi de prendre le poste de la secrétaire de Mouhet qui s'en va. J'ai beaucoup appris à vos côtés, vous, les administrés, les élus, les adjoints, le maire.

C'est avec un profond sentiment que je quitte Sacierges début Janvier et j'espère de tout cœur vous voir prochainement.

Cassandre BAUDRY

Repas à la PUYCHALLERIE



Repas des habitants de la Puychallerie le 21 septembre 2019

Nous avons profité pleinement de ce dernier jour de l'été, une quinzaine de convives se sont réunies sur le terrain communal. Bien à l'abri sous une ramée, la table fut mise, et les plats servis sans oublier le petit verre de l'amitié. Dans tous les cas, une bonne journée amicale et conviviale. On se retrouvera l'année prochaine au même endroit sur notre communal. Un simple repas qui relie les voisins entre eux. Un vrai bonheur.

Un voisin de la Puychallerie.

commémorations

27 juillet



A Chéniers, honneur à Mr MACHELIDON, victime du nazisme.



11 novembre à Sacierges. Commémoration sous la pluie, une vingtaine de personnes présentes, pour honorer tous les combattants morts pour la France



OPAH-RR

du Parc naturel régional de la Brenne

2019-2024

Aides financières

35 % ou 50 % de subvention de l'ANAH sur un montant de travaux pouvant aller jusqu'à 20 000 € selon le gain énergétique atteint (50 000 € si le logement est très dégradé)

Une aide de solidarité écologique de l'Etat, jusqu'à 2 000€

Jusqu'à 3 000 € d'aide du Parc pour l'utilisation de matériaux bio-sourcés

Une prime de 1500 € pour la sortie d'insalubrité

Une avance de fonds pour les ménages les plus modestes.

Plafonds de ressources pour les propriétaires occupants en 2019

Les plafonds de ressources sont revalorisés chaque année.

Nombre de personnes composant le ménage	Plafond de ressources basé sur le Revenu fiscal de référence 2019 (sur ressources 2018)
1	18 960 €
2	27 729 €
3	33 346 €
4	38 958 €
5	44 592 €
Par personne supplémentaire	+5 617 €



SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

INDRE
24 rue de Provence 36000 Châteauroux
02 54 07 01 08 - solih.fr



PLUi

Article bulletins municipaux/sites internet/tracts communes ?

Depuis mars 2017, la Communauté de communes (CDC) Brenne Val de Creuse accompagnée du bureau d'études Urban'ism, s'est engagée dans la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) à l'échelle des 28 communes.

Quels sont les objectifs de ce PLUi ? :

- ce projet va permettre d'étudier le fonctionnement du territoire et d'anticiper les enjeux d'évolutions à 10 ou 15 ans,
- De construire un projet de développement durable s'appuyant sur les spécificités territoriales tout en respectant les politiques nationales d'aménagement,
- De traduire le projet des élus du territoire pour se donner des règles communes sur l'utilisation des sols.

Quelles ont été les grandes étapes :

Etape 1 : Poser ensemble un **diagnostic** afin de comprendre les tendances et évolutions du territoire, et d'identifier les opportunités et les menaces.
Etape 2 : Imaginer le projet de la Communauté de Communes et l'avenir de son territoire à travers différentes thématiques que sont l'urbanisme, les déplacements, l'habitat, l'environnement, l'économie, le foncier, etc ...
Le projet politique, appelé Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), pensé par les élus de la CDC Brenne Val de Creuse s'organise autour de 4 ambitions :

- Poursuivre la création de nouveaux emplois en milieu rural
- Conforter l'attrait d'un territoire préservé
- Devenir un territoire à neutralité énergétique
- Retrouver le chemin de la croissance démographique

Le PLUi où en est-on ?

Depuis le début de l'été 2019, les élus se sont concentrés sur la réalisation du zonage du PLUi et la définition de règles communes. Elles seront graphiques et écrites. Au-delà de l'aspect réglementaire, les élus amorcent déjà des pistes de projets, par le biais des OAP : Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). Ces esquisses synthétiques vont fixer un cadre sur des projets tels que l'aménagement d'un centre-bourg, les végétaux à privilégier, la mise en valeur des silhouettes de villages, etc.

Imaginer un projet de territoire commun nécessite un temps de réflexion, c'est de la concertation, avec les élus, les partenaires locaux, les habitants. L'ambition des élus est d'arrêter le PLUi en février 2020.

Un PLUi, mais pas que ...

Parallèlement, la CDC Brenne Val de Creuse a lancé d'autres chantiers en lien avec le PLUi :

Le Règlement local de publicité intercommunale :

Un Règlement Local de Publicité régionaux par des règles nationales. Le but est de concilier la mise en valeur des producteurs locaux et la Intercommunal (RLPI) a été lancé en même temps que le PLUi. L'objectif est de se fixer des règles communes pour maîtriser et encadrer la publicité, les enseignes et pré-enseignes, ces dispositifs étant interdits dans les parcs naturels liberté d'expression du commerce et de l'industrie avec les enjeux de protection des paysages et de l'environnement.

Le Plan paysage :

Parc naturel régional de la Brenne et Communauté de communes ont souhaité réfléchir simultanément aux questions de développement de leur territoire et aux questions de valorisation du paysage. Lauréat d'un appel à projet national, le Parc naturel régional a lancé une étude Plan Paysage en 2017 afin de réfléchir à l'évolution des paysages, notre héritage commun, qui doit pour rester vivant, s'adapter aux évolutions.

Afin d'associer les habitants à ces réflexions, des ateliers d'observatoire photographique des paysages « les veilleurs du paysage » ont été proposés aux habitants de différentes communes. Les veilleurs ont été invités à présenter les enjeux du territoire sous la forme de photos aux élus.

Les élus et acteurs se sont fixés au cours d'ateliers d'échanges des objectifs en terme de qualité paysagère ainsi qu'un programme d'actions complété d'esquisses thématiques (OAP).

Ces différentes réalisations amènent à penser le territoire dans son ensemble et à assurer une cohérence des aménagements, pour demain profiter d'un cadre de vie privilégié. Les habitants seront invités à s'exprimer sur ces projets lors de l'enquête publique qui sera commune.

La modification des périmètres de Monuments Historiques :

Cette démarche réalisée par les services de l'Architecte des Bâtiments de France va redéfinir le rayon arbitraire de 500 mètres autour de certains monuments historiques. Ce nouveau Périmètre Délimité des Abords prendra en considération l'environnement, l'histoire et les co-visibilités autour du monument afin de valoriser le patrimoine identitaire des communes.

Les communes concernées par cette démarche sont :

- Le Blanc
- Ciron
- Fontgombault
- Ingrandes
- Mérigny
- Oulches
- Poulligny-Saint-Pierre
- Rosnay
- Ruffec

L'an deux mil dix-neuf, le neuf juillet à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sacierges Saint Martin, légalement convoqué, en date du 1er juillet 2019, s'est réuni en séance publique.

PRESENTS : Jean-Michel BIARDEAU, Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Marc COUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Dominique PELLERIN

ABSENTS EXCUSES Guy AXISA, Pascal DELANAUD, Alfred PRINCE, Agnès RENVOISE donnant procuration à Bérénice Lamoureux

Secrétaire de séance : Bérénice LAMOUREUX Votants :7

ORDRE DU JOUR :

Décision modificative au budget au sujet du colombarium et de la taxe de séjour

A la demande de M. le trésorier, en ce qui concerne la taxe de séjour, en dépenses de fonctionnement, un montant de 500 euros est retiré du compte 637 pour être ajouté au compte 7398. En ce qui concerne les dépenses pour l'agrandissement du colombarium, un montant de 2575 euros est retiré du compte 2313 pour être ajouté au compte 2138. Cette délibération est acceptée à 7/7 voix pour.

Délibération CDC compétences assainissement

Le conseil municipal décide à 7/7 voix pour de conserver la compétence assainissement jusqu'en 2026.

Au sujet de l'assainissement, le conseil demande à nouveau à M. le Maire de réaliser une étude complète proposant un assainissement collectif dans le bourg de Sacierges (chiffrage complet des travaux, aides financières possibles). A l'issue de cette première approche, la population sera consultée avec présentation d'un projet. D'éventuels acquéreurs posent régulièrement la question de l'assainissement et de nombreuses maisons du bourg étant inhabitées, il est probable que la présence d'un assainissement collectif pourrait donner de la valeur aux habitations proposées à la vente. Cela pourrait permettre de revitaliser notre bourg.

Délibération avancement de grade adjoint administratif de 2ème classe principal

Notre secrétaire Cassandra Baudry a obtenu avec succès le concours d'adjoint administratif de 2ème classe. Pour qu'elle puisse rester sur la commune de Sacierges, le conseil propose à 7/7 voix pour d'ouvrir un poste d'adjoint administratif de 2ème classe. L'ensemble du conseil municipal la félicite pour sa réussite.

QUESTIONS DIVERSES

-SDEI (Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre) :

Depuis plusieurs années, le hameau du Plaix est régulièrement en manque de puissance électrique. Un renforcement de la puissance est envisagé, ainsi qu'un déplacement du transformateur et une sécurisation du réseau en souterrain. Dans le même temps, les fils téléphoniques seront également enfouis et la commune devra acquérir des candélabres car les lampadaires actuels sont fixés directement sur les poteaux électriques qui n'existeront plus. L'étude des travaux a débuté début juillet et les travaux devraient être effectués au cours du premier semestre 2020. Le devis complet sera transmis à la mairie dès que possible mais une grande partie des travaux devrait être pris en charge par Orange (82% du coût des travaux, 100% du matériel) et le SDEI (80% du montant des travaux de l'éclairage public). Il resterait à la commune 100% du coût du terrassement et le complément d'Orange (18%) et du SDEI (20%). Les travaux seront inscrits au budget 2020, ainsi que les travaux d'évacuation des eaux pluviales programmés cette année qui sont reportés pour être réalisés dans des conditions optimales.

- Indemnité de conseil pour le budget demandée par M. Perrot, trésorier

Le conseil décide à 7/7 voix pour de ne pas attribuer d'indemnité à M. Perrot pour le budget 2019 (indemnité totale de gestion de 238,74 euros et indemnité de budget de 30,49 euros)

- Motion pour le maintien de la trésorerie d'Argenton/Creuse et du service des impôts des particuliers

Le conseil soutient à 7/7 voix pour cette motion consultable en mairie.

- Location de la salle des fêtes de Sacierges Saint Martin

La salle des fêtes a été louée le 29 juin par une association de la commune. La location pour les associations a toujours été gratuite. Malheureusement la cuisine a été rendue dans un état de saleté prononcé qui a nécessité plus de 20 heures de travail de ménage pour la remettre en état (très nombreuses traces de gras et de fumée noire sur la table de cuisson et l'ensemble des murs de la cuisine, apparemment suite à la cuisson de magrets de canard). A l'avenir cette association ne pourra plus louer la salle des fêtes et il est possible qu'une décision de facturation des heures de ménage soit prise (délibération à venir).

- Travaux divers d'ici la fin de l'année 2019 Le conseil municipal autorise M. le Maire à 7/7 voix pour à demander des devis à plusieurs entreprises pour les travaux prévus depuis plusieurs mois (curage de fossés, aménagement du bien de section de la Puchallerie, réalisation de trottoirs à la Lande et à la Minière).

La passerelle située au Loudieu est inaccessible depuis plusieurs semaines du fait d'un très mauvais état. Etant mitoyenne entre Sacierges et Luzeret, il a été décidé de réaliser les travaux en commun entre les 2 communes. Pascal Baritaud et Marc Cousseau sont chargés d'aller voir sur place l'état réel de la passerelle et de proposer les réparations adéquates à Messieurs les Maires de Luzeret et Sacierges.

L'an deux mil dix-neuf, le vingt quatre septembre à vingt et une heure, le Conseil Municipal de la Commune de Sacierges Saint Martin, légalement convoqué, en date du 16 septembre 2019, s'est réuni en séance publique.

PRESENTS : Guy AXISA, Jean-Michel BIARDEAU, Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Bérénice LAMOUREUX, Agnès RENVOISE

ABSENTS EXCUSES : Marc COUSSEAU, Pascal DELANAUD, Dominique PELLERIN, Alfred PRINCE,

Secrétaire de séance : Bérénice LAMOUREUX **Votants :6**

ORDRE DU JOUR :

- Délibération Redevance Occupation du Domaine Public 2019 pour le SDEI

Pour la population de 319 habitants, issue du recensement de la population totale applicable à compter du 1^{er} janvier 2019, la redevance ENEDIS au titre de l'occupation du domaine public communal par les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité s'élève à 209 euros.

- Délibération Redevance Occupation du Domaine Public 2019 pour TELECOM

Le Maire indique au Conseil Municipal que le décret 2005-1676 du 27/12/2005 article R20-52 encadre le montant des redevances dues par les opérateurs de télécommunications pour l'occupation du domaine public routier depuis le 1^{er}/01/2006. Après délibération, le Conseil Municipal autorise le Maire à établir le titre correspondant, selon le calcul suivant :

15.499 km d'artères aérien x 54.30 € du km = 841.60 €

9.985 km d'artère en souterrain x 40.73€ = 406.69 €

Soit un total : arrondi à 1 248.29 €

- Délibération subvention exceptionnelle Familles Rurales Roussines-Sacierges

Le maire informe le Conseil Municipal du devenir de l'association Familles Rurales Roussines-Sacierges Saint Martin. En effet, lors des dernières réunions de conseil, il avait été évoqué que l'association était en péril faute de personnes bénévoles pour assurer le fonctionnement interne. Suite à de nombreuses réunions entre les différents protagonistes, l'association a pu renouveler le bureau et ainsi pérenniser cette association.

Pour le bon fonctionnement de l'association, dont les membres du bureau ont été élus lors du CA du 24 juin 2019, il est nécessaire d'acheter un nouvel ordinateur pour une valeur de 1 000€.

L'association nous sollicite donc pour une subvention exceptionnelle de 500€. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et accorde une subvention exceptionnelle de 500€ pour l'achat de 1 ordinateur. Il émet également un avis favorable à la demande de mise à disposition gratuite de la salle des fêtes, à raison de 2 fois par an.

Une affiche présentant les activités et les membres du conseil d'administration sera apposée sur les panneaux d'affichage de la commune.

- Décision Modificative pour les subventions (suite subvention exceptionnelle)

Pour attribuer la subvention exceptionnelle, il est nécessaire de faire une modification au budget de fonctionnement. Une somme de 300€ est retirée du compte 60633 pour être ajoutée au compte 6574. Le Conseil Municipal approuve cette DM à 6/6 voix pour.

- Délibération reconduction des tarifs assainissements 2020

Le maire informe le Conseil Municipal que les tarifs sur la redevance de l'assainissement doivent être reconduits ou modifiés pour 2020. Le conseil municipal décide à l'unanimité (6/6 voix pour) la reconduction des tarifs sur 2020. Il sera appliqué les tarifs en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011. Ils se détaillent de la manière suivante :

-pour les habitations raccordées au réseau d'assainissement collectif la part fixe est à 123 € H.T. et la part variable à 1,60 € H.T./m³, car la loi impose que le terme fixe ne dépasse pas 40 % du montant de la redevance

-et pour les habitations raccordées au réseau d'assainissement collectif et non raccordées au réseau d'eau potable la part fixe est à 123 € H.T et la part variable à 1,60 € H.T. x 30 m³, soit 48 € par habitant de la maison.

- Délibération à venir : déclaration de vacance de poste

Notre secrétaire Cassandre Baudry a choisi de quitter la commune de Sacierges pour se rapprocher de son domicile et travailler à temps plein pour la commune de Mouhet. En conséquence, son poste va être vacant et une annonce est parue pour assurer son remplacement, à raison de 25 heures par semaine à répartir selon les horaires d'ouverture au public et les autres impératifs. Toute personne intéressée peut adresser sa candidature à M. le Maire de Sacierges jusqu'au 31/10/2019. La prise de poste serait rapide après cette date.

QUESTIONS DIVERSES

• **Information assurance bâtiments et flotte engins** : le conseil municipal décide à 6/6 voix pour de demander plusieurs devis pour le renouvellement des contrats de la flotte d'engins. Un choix sera fait selon la proposition la plus intéressante (prix et garantie). Pour les bâtiments, les contrats ayant été revus récemment, il ne sera pas fait de nouvelle étude.

• **Information situation Bretin Yves** : à ce jour, sa situation est inchangée et son arrêt maladie est prolongé

• **Travaux à prévoir sur la passerelle du Loudieu (en commun avec la commune de Luzeret)** : la CDC va se déplacer avec M. le Maire pour évaluer la nature des travaux à faire pour qu'elle puisse être empruntée par les promeneurs en toute sécurité.

•